

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

UNION-TRAVAIL-JUSTICE

Communiqué de presse

Libreville, le 21 mars 2017 – Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS), Meridiam et la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) ont signé avec la République gabonaise un protocole d'accord relatif au projet de la centrale hydroélectrique de Kinguélé Aval.

La République gabonaise, la société française Meridiam - leader mondial de l'investissement privé de long terme dans les infrastructures publiques -, la SEEG, concessionnaire du service public de production, de transport et de distribution d'eau potable et d'énergie électrique au Gabon et le FGIS, vecteur de mobilisation de ressources et acteur majeur de la stratégie de diversification de l'économie gabonaise, ont signé ce jour un protocole d'accord pour le financement, la conception, la construction et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Kinguélé Aval.

Ce protocole d'accord définit les modalités de collaboration en vue de la réalisation des études de faisabilité techniques, environnementales et économiques ainsi que la structuration du plan de financement.

Située dans la province de l'Estuaire, sur la rivière Mbéi, en aval des ouvrages de production existants de Kinguélé et de Tchimbélé, cette centrale hydroélectrique qui pourrait produire entre 30 et 60 mégawatts constitue un nouveau pas en avant dans l'action du Gouvernement de la République visant à porter les capacités de production d'énergie électrique du Gabon à 1200 mégawatts à l'horizon 2020.

A travers ce protocole d'accord, la République gabonaise confirme ainsi sa volonté de valoriser le potentiel hydroélectrique du Gabon en rehaussant à hauteur de 80% la part de l'hydroélectricité dans le mix énergétique gabonais afin de satisfaire la demande d'électricité à un coût compétitif.

FIN

Le Fond gabonais d'investissement stratégique (FGIS) a été créé en 2012 (loi n° 005/2012 portant ratification de l'ordonnance n° 000002/PR/2012) afin d'aider le Gabon à développer de nouvelles filières capables de générer suffisamment de revenus pour se substituer à ceux tirés de la production de pétrole. Le FGIS est le gestionnaire exclusif du Fonds souverain de la République gabonaise.